Objet : organisation de l’AS Versailles, jeudi 22/09/2016

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit à association sportive du collège le mercredi après-midi. Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de l’organisation retenue :

* Repas
* Si votre enfant apporte son repas au collège : il reste dans l’établissement quel que soit son horaire de fin de cours dans la matinée. Il prendra son repas au collège en respectant les règles d’hygiène.
* Si votre enfant n’apporte pas son repas : il sort du collège à la fin de ses cours et reviendra uniquement à 13h00 pour le début des entrainements, il mangera donc à l’extérieur du collège.
* horaires des entrainements
* tennis de table : 13h00-15h00 (au collège)
* handball : 13h00-15h00 benjamins/ 15h00-17h00 minimes (au collège)
* football : 13h00-16h00 (au stade des Chantiers)

*Vigipirate : aucun attroupement d’élèves devant le collège entre 12h15 et 13h00*

*Le respect des horaires est essentiel : en cas de retard votre enfant ne pourra pas entrer dans le collège*

* Présence : les professeurs font l’appel dans Pronote comme pour tous les cours
* Règlement intérieur : le règlement intérieur s’applique, son non-respect entrainerait un arrêt immédiat de la participation aux entrainements.

Vu et pris connaissance le : signature :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Objet : organisation de l’AS Versailles, jeudi 22/09/2016

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit à association sportive du collège le mercredi après-midi. Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de l’organisation retenue :

* Repas
* Si votre enfant apporte son repas au collège : il reste dans l’établissement quel que soit son horaire de fin de cours dans la matinée. Il prendra son repas au collège en respectant les règles d’hygiène.
* Si votre enfant n’apporte pas son repas : il sort du collège à la fin de ses cours et reviendra uniquement à 13h00 pour le début des entrainements, il mangera donc à l’extérieur du collège.
* horaires des entrainements
* tennis de table : 13h00-15h00 (au collège)
* handball : 13h00-15h00 benjamins/ 15h00-17h00 minimes (au collège)
* football : 13h00-16h00 (au stade des Chantiers)

*Vigipirate : aucun attroupement d’élèves devant le collège entre 12h15 et 13h00*

*Le respect des horaires est essentiel : en cas de retard votre enfant ne pourra pas entrer dans le collège*

* Présence : les professeurs font l’appel dans Pronote comme pour tous les cours
* Règlement intérieur : le règlement intérieur s’applique, son non-respect entrainerait un arrêt immédiat de la participation aux entrainements.

Vu et pris connaissance le : signature :